

Appel à contributions Journée d'étude

Les contrôleurs du renseignement : sociologie, missions, dynamiques et écueils

Date : 15 octobre 2024

Lieu : auditorium Marceau Long, au 20 rue de Ségur 75007 Paris

Thématiques : contrôle interne administratif et politique, statut et compétences des autorités administratives indépendantes, contrôle juridictionnel du renseignement, dialogue des cours suprêmes, organes de contrôle et liens entre eux, standardisation du contrôle, contrôle de la donnée/régulation du numérique en lien avec le renseignement et la sécurité, technologie

Réception des propositions de communication : 1^{er} septembre 2024

Contact : contact@etudesfrc.com

Formalisme attendu : 3000 signes, espaces compris, présentant les hypothèses et principaux arguments

Depuis 2007, le cadre juridique du renseignement en France a connu des évolutions majeures. En particulier, les instances chargées du contrôle et de la supervision du renseignement des activités de renseignement se sont multipliées et/ou ont vu leurs attributions évoluer : Délégation parlementaire au renseignement (2007 et 2013), Coordonnateur national du renseignement (2008-2009, 2017), Commission de vérification des fonds spéciaux (2013), Inspection des services de renseignement (2014), Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (2015), formation spécialisée du Conseil d'Etat (2015). En parallèle, le contentieux du renseignement est devenu de plus en plus prégnant, du fait de l'implication croissante du Conseil constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union européenne et de l'approfondissement de la Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Ces évolutions, aujourd'hui en partie stabilisées, invitent à la réflexion, à l'évaluation et à la comparaison : comment fonctionnent-elles ? comment coopèrent-elles, le cas échéant ? des standards apparaissent-ils ? des particularités irréductibles doivent-elles être relevées ? le numérique bouscule-t-il des cadres juridiques et opérationnels pensés il y a plusieurs années ? quelles relations existent-elles entre technologie et contrôle ? La journée d'étude permettra aux représentants du monde académique d'échanger avec des représentants d'organe de contrôle. Elle privilégiera la sphère du renseignement et de la sécurité, en France et à l'international. Une réflexion comparatiste sera appréciée. La pluridisciplinarité est recherchée. Le contrôle parlementaire ne constitue pas un objectif de la journée d'étude, sauf approche innovante.

L'ensemble des propositions de communication sera examiné par un comité scientifique pluridisciplinaire et indépendant, en anonymisant leurs auteurs.

Avec le soutien de :

Call for contributions Study day

Intelligence controllers: sociology, missions, dynamics and failures

Date: October 15, 2024

Location: auditorium Marceau Long, au 20 rue de Ségur 75007 Paris

Themes: administrative and political internal control, status and skills of independent administrative authorities, judicial control of intelligence, dialogue of supreme courts, control authorities and links between them, standardization of control, data control/digital regulation in connection with the intelligence and security, technology

Reception of communication proposals: September 1, 2024

Contact: contact@etudesfrc.com

Expected formalism: 3000 characters, including spaces, presenting the hypotheses and main arguments

Since 2007, the legal framework for intelligence in France has undergone major changes. In particular, the authorities responsible for intelligence control and supervision of intelligence activities have multiplied and/or have seen their responsibilities evolve: Parliamentary Intelligence Delegation (2007 and 2013), National Intelligence Coordinator (2008-2009, 2017), Special Funds Commission (2013), Intelligence Services Inspection (2014), National Commission for the Control of Intelligence Techniques (2015), specialized court of the Conseil d'Etat (2015). At the same time, intelligence litigation has become increasingly significant, due to the growing involvement of the Constitutional Council, the Court of Justice of the European Union and the deepening of the case law of the European Court of Human Rights.

These developments, now partly stabilized, invite reflection, evaluation and comparison: how do they work? how do they cooperate, if at all? do standards appear? Should irreducible particularities be noted? is digital disrupting legal and operational frameworks designed several years ago? what relationships exist between technology and control?

The study day will allow representatives of the academic world to interact with representatives of control authorities. It will prioritize the sphere of intelligence and security, in France and internationally. A comparative reflection will be appreciated. Multidisciplinarity is sought. Parliamentary oversight is not an objective of the study day, unless there is an innovative approach.

All communication proposals will be examined by a multidisciplinary and independent scientific committee, anonymizing their authors.

with the support of: